

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 19 janvier 2021

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 31
Nombre de représentés : 06
Nombre de votants : 37

OBJET

Affaire n° 2021-005

**EXAMEN DES COMPTES
ET DE LA GESTION
DE LA COMMUNE DE LE PORT
PAR LA CHAMBRE REGIONALE
DES COMPTES DE LA REUNION
EXERCICES 2015 ET SUIVANTS**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 13 janvier 2021 et affichée le 13 janvier 2021.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

27 JAN 2021

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi dix-neuf janvier, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni au Complexe Sportif Municipal, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Danila Bègue, Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, M. Sergio Erapa, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie Mourgaye, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint (par M. Jean-Max Nages), Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe (par Mme Aurélie Testan), Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe (par Mme Honorine Lavielle), Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe (par M. Jean-Paul Babef), M. Alain Iafar (par Mme Sophie Tsiavia), Mme Paméla Trécasse (par M. Henry Hippolyte).

Arrivée(s) en cours de séance : M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint à 17h28.

Départ(s) en cours de séance : M. Sergio Erapa à 18h42.

Absents : Mme Gilda Bréda, M. Patrice Casimir.

.....
.....

Affaire n°2021-005

**EXAMEN DES COMPTES ET DE LA GESTION DE LA COMMUNE DE LE PORT
PAR LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DE LA REUNION
EXERCICES 2015 ET SUIVANTS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des juridictions financières, notamment ses articles L 243-4 à L. 243-8,

Considérant :

- Que la Chambre Régionale des Comptes de La Réunion a ouvert le 18 novembre 2019 un contrôle de la gestion de la Commune de Le Port pour les exercices 2015 et suivants,
- Qu'après avoir entendu et examiné les réponses du Maire de Le Port, la Chambre Régionale des Comptes a arrêté ses observations définitives le 27 octobre 2020,
- Qu'à l'issue de ce contrôle, la Chambre Régionale des Comptes a transmis un rapport d'observations définitives à la Ville le 2 novembre 2020, reçu en Mairie le 4 novembre suivant,
- Que le rapport d'observations définitives, intégrant les réponses du Maire de Le Port a été communiqué à la Ville le 7 décembre 2020,
- Que ledit rapport a été transmis aux Conseillers municipaux le 13 janvier 2021 en vue de sa présentation et sa mise en débat par l'assemblée délibérante lors de la séance du Conseil municipal du 19 janvier suivant,

Vu le rapport présenté en séance le 19 janvier 2021 relatif à l'examen des comptes et de la gestion de la commune de Le Port par la Chambre régionale des comptes de La Réunion concernant les exercices 2015 et suivants,

Après avoir délibéré,

PREND ACTE

Article 1 : du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de La Réunion sur la gestion de la Commune de Le Port concernant les exercices 2015 et suivants, intégrant les réponses du Maire de Le Port ;

Article 2 : de la présentation du rapport et du débat qui s'est tenu en séance sur les observations de la Chambre Régionale des Comptes.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE/MAIRE**



Olivier HOARAU